



ÉDITORIAL

Pour un été calme et serein

Les mois de mai et juin sont les plus éprouvants pour vos élus.

En effet, c'est la période des dégradations coûteuses dans nos installations et de jeux stupides : casse et feu de poubelles, démontage de lampadaires, libation sur les toits des bâtiments communaux, intrusions dans les bâtiments, rodéos de véhicules sur les parkings, etc...

Je le rappelle : nous porterons plainte systématiquement et nous serons intransigeants.

Mais comment ne pas être surpris de voir des mineur(e)s à minuit autour de bouteilles d'alcool fort !

Oui, il faut de la prévention, mais cela relève d'abord des parents et de l'éducation ; la mairie ne peut pas s'y substituer.

Trop d'automobilistes ne semblent guère plus responsables quand on voit les arrêts aux stops, qui ressemblent à une modeste hésitation en pleine vitesse alors qu'ils sont destinés à éviter les accidents.

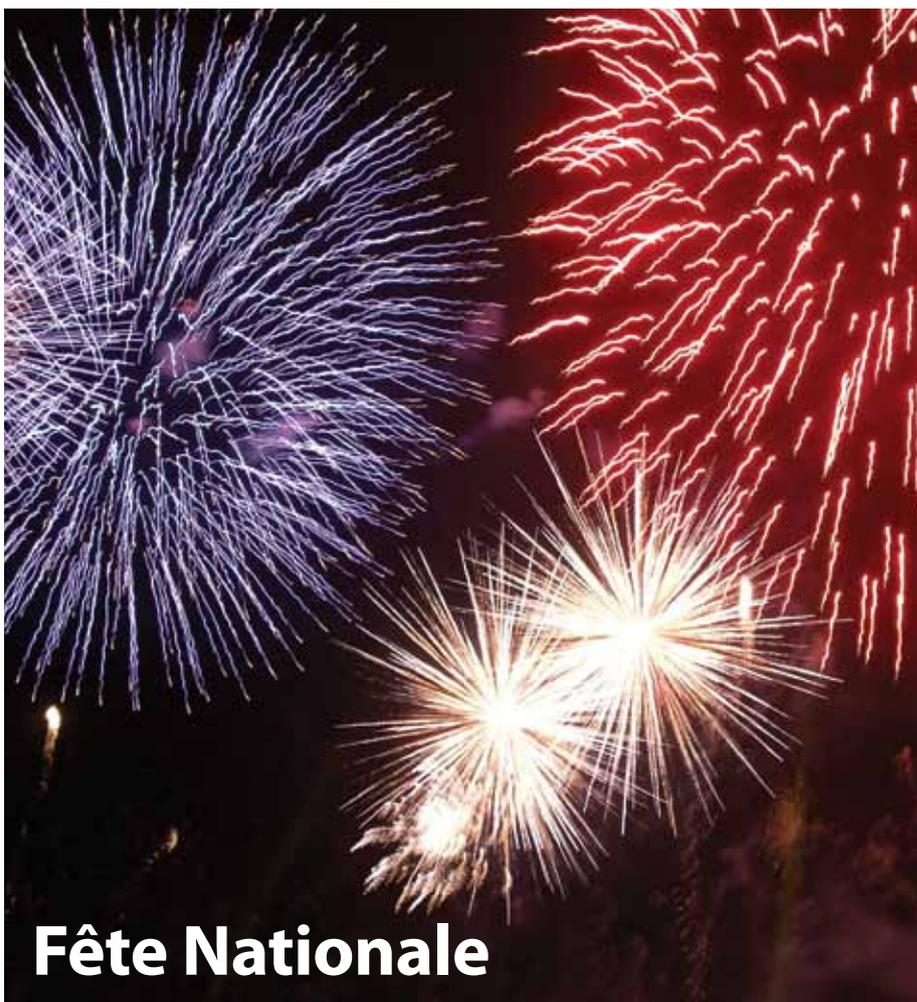
Et ce n'est pas toujours mieux devant les écoles.

Alors profitons de ce temps de détente des vacances pour se calmer, se poser, réfléchir au vrai sens de la vie, à ses responsabilités et au respect des autres.

Bonnes vacances à tous.

*Avec mon dévouement.
François Cholley, maire*

FESTIVITÉS



Fête Nationale

La célébration de la Fête Nationale est l'occasion de réunir les habitants une dernière fois, avant la trêve estivale.

Alors rendez-vous au parc des Érables :

Mercredi 13 juillet
à partir de 19h et jusqu'à 1h
pour passer un moment festif et convivial.

À 19h, le maire accueillera la population pour le désormais traditionnel apéritif républicain.

Dès 20h30, sur fond de musique d'ambiance, vous pourrez vous restaurer sur place avant d'esquisser quelques pas de danse en attendant le lancement à 23h du feu d'artifice musical, sur le thème « Ciné musiques », avant de retourner sur la piste pour continuer la soirée.

À retrouver dans ce numéro...



FESTIVITÉS
Les bons voisins

p. 2



FINANCES
BS 2011

p. 6



ANIMATION
Sortir à Villemoisson

p. 12

FÊTE DES VOISINS

À Villemoisson, **les voisins font la fête !**

Se rencontrer entre voisins autour d'un apéritif, d'un buffet ou d'un repas, pour un moment de convivialité, apprendre à mieux se connaître, à s'apprécier, pour peut-être un jour s'entraider... la fête des voisins s'organise depuis plusieurs années à Villemoisson, à l'initiative des habitants (après autorisation de la mairie lorsqu'elle a lieu sur le domaine public), en prenant chaque fois un peu plus d'ampleur, et c'est tant mieux.

Nous remercions les habitants de nous avoir fait parvenir ces quelques mots et clichés des réunions des 27 et 28 mai derniers.

Quartier Vieux Logis



Vendredi 27 mai a eu lieu pour la première fois la fête des voisins au Manoir du Vieux Logis. Pour cette première, les habitants de l'avenue du Vieux Logis, rue de la Tourelle, rue de la Forêt, rue de Verdun, rue Marcel Girard ont été sollicités. Une quarantaine de Villemoissonnais ont répondu à l'appel. D'abord prévue sur l'herbe avec des tables et des chaises, le temps menaçant, la fête s'est déroulée en vase clos, salle Bad Schwartzau. Chacun a participé à sa manière à la belle



réussite de la soirée (boissons, victuailles diverses, barbecue). Soirée bon enfant, où les gens ont pu échanger et rire. Deux anniversaires y ont même été souhaités : celui de Dominique pour le plus ancien (64 ans), et celui d'Alexandre pour le plus jeune (4 ans).

Tout le monde a été ravi et espère rééditer cette belle expérience humaine l'année prochaine, et pourquoi, pas l'élargir à d'autres rues limitrophes...



Quartier Marguerites



« Nouvellement arrivée dans l'avenue des Marguerites, je souhaitais mieux connaître mes voisins. Quelle meilleure occasion que cette fête à partager ensemble ? ! J'ai donc déposé une invitation dans chaque boîte à lettres et c'est avec grand plaisir que nombreux ont répondu présents. Cette invitation a été accueillie avec enthousiasme et nous n'avons qu'une hâte : recommencer ! Rendez-vous est donc donné pour la fête de la musique ! » (Alexia BONIN)

Quartier impasse de l'Avenue



Pour l'édition 2011 de la fête des voisins, Jean-Calvin LOGA, conseiller municipal a invité tout le voisinage à partager un moment de convivialité. Le repas a commencé à 19 heures par le verre de l'amitié et s'est terminé vers 2 heures du matin dans la joie et la bonne humeur, avec la promesse de se retrouver en 2012. « Il suffit de quelques chaises et surtout la volonté, concède Jean-Calvin ». Le succès rencontré dans son lieu d'habitation l'incite à envisager de généraliser cet événement à l'échelle communale.

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Le CME à la journée **sur l'engagement civique**

Le forum organisé le 2 avril dernier autour de l'engagement des jeunes accueillait différentes associations (la Croix Rouge, les Scouts, Emmaüs, l'association nationale des conseils d'enfants et de jeunes, l'association du soutien scolaire, les jeunes sapeurs pompiers) rassemblées au Ludion.

Les jeunes conseillers municipaux, tous présents, tenaient un stand qu'ils ont eux-mêmes animé en reprenant toutes les photos des actions réalisées depuis sa création et répondaient aux questions des visiteurs. Le premier numéro de « La Gazette du CME » fut largement distribuée.



▲ Jeunes sapeurs pompiers et jeunes conseillers municipaux, un exemple à suivre.

Les pompiers ont effectué une démonstration de lance à incendie et la Croix Rouge une simulation des gestes de premier secours, avec la mise en position

latérale de sécurité, démonstrations qui auront, on le souhaite, éveillé quelques vocations.

Commémoration
du 8 mai 1945

▲ Levée des couleurs avec le hissement des drapeaux, lecture de textes pour honorer les disparus, chant de la Marseillaise : un moment très émouvant pour les membres du CME.

Mobilisation du CME pour la journée
de l'environnement du 9 avril 2011

Dans le cadre de l'opération « Essonne Verte Essonne Propre » initiée par le Conseil général, l'association A.U.V (Urbanisme et Qualité de Vie à Villemoisson) avait donné rendez-vous, le 9 avril dernier, aux conseillers du CME pour ramasser les déchets dans le bois des Genoux Blancs, de Château Gaillard et dans les bassins de rétention du square Bassompierre.

Après la distribution de gants et de sacs poubelles, ils sont partis en groupe « à la pêche »... des paquets de cigarettes vides, canettes, bouteilles, papiers, ... mais plus insolite... brosse à balai, bâches en plastique, chambre à air, os, chaussure. Au retour, les jeunes conseillers ont été

récompensés en recevant chacun des mains de M. LANAU, Président de l'A.U.V, le diplôme d'éco-citoyen.



▲ La « pêche » a été bonne...

VALDORGIENNE**Valdorgienne 2011 : le club ados y sera !**

Course relais organisée par la communauté d'agglomération le long de l'Orge, la 9^e édition se déroulera le dimanche 16 octobre prochain.

C'est une course par équipe de deux ou trois personnes, à réaliser entre amis ou en famille dans une ambiance conviviale. Les coureurs, petits et grands, doivent parcourir une distance de 16 km, en vélo ou à pied.

Les animateurs du club ados emmènent chaque année des jeunes âgés de 11 à 17 ans, non accompagnés de leurs parents. Ils constituent plusieurs équipes.



La commune de Villemoisson met à disposition un camion pour acheminer les vélos jusqu'au lieu de départ à Plessis Pâté.

Si vous avez moins de 17 ans et souhaitez participer avec le club ados à cette aventure sportive, contactez les animateurs au 01 69 04 56 24.

**STAGE****Graff sur toile**

Dans le cadre de la thématique culturelle du club ados autour des arts graphiques, 10 jeunes ont pu apprendre l'art du graffiti pendant les vacances de Pâques.



Le stage a commencé par la visite de l'immense terrain du groupe de graffeurs « P19 » à Villebon. Ils ont eu des explications sur le mouvement hip-hop et une sensibilisation sur les risques encourus en cas de « graff vandale ». Après la théorie, il y a eu la pratique, à savoir : travail de croquis et d'ébauche sur papier, maquettage, initiation à la

manipulation des aérosols et des stylos de peinture, réalisation de leurs œuvres finales. Ce stage n'était que le premier volet de l'initiation au graffiti. Le prochain aura lieu pendant les vacances de la Toussaint pour la réalisation de fresques en grand format, à destination notamment de la médiathèque avec qui le club ados travaille en partenariat.

PROGRAMME**Cet été au club ados**

Les jeunes dès l'âge de 11 ans mais également les plus grands, pourront profiter d'un bon nombre de projets proposés par la structure :

- **Mini-stages de découverte sur 2 jours** : double-dutch, équitation, squash, skate-board
- **Nouvelles sensations** : la luge toutes saisons, le skike ou ski d'été
- **Journées jeux d'eau, baignade et jeux de plage** : piscine à vague d'Etampes, Bases de loisirs de Bois-le-Roi, Buthiers, Draveil, « Villemoisson-Plage »
- **Journée arts graphiques** : café manga et musée en herbe
- **Ateliers créatifs** : customisation de casquette chapeaux et accessoires, fabrication de fusées à eau parachutes et cerf volants
- **Sessions sportives** : tennis, ultimate, pétanque, jorkyball, bowling ...
- **et quantité d'autres activités** : randonnée VTT, soirée barbecue, mini-camping, soirée dansante ...

Le programme définitif est disponible au club ados.

Le club ados sera fermé du 1^{er} au 26 août 2011 inclus.

*Contact : Club-Ados - avenue des Gardes Messieurs (face au Ludion)
Tél. : 01 69 04 56 24 (du lundi au vendredi entre 14h et 19h)*

APPRENTISSAGE

Un jeune Villemoissonnais **médaille d'Argent**

La Faculté des Métiers d'Evry procédait, le 4 mai dernier, à la remise des titres départementaux du prestigieux concours « Un des Meilleurs Apprentis de France ». Ce concours, organisé par la société des Meilleurs Ouvriers de France sous l'égide du Sénat et du Ministère de l'Education Nationale, met en évidence depuis 1985 le talent de jeunes de moins de 21 ans à travers une série d'épreuves correspondant à leur métier.

Valentin PIROTTE, Villemoissonnais de 17 ans, concourait dans la catégorie « cuisine » et s'est vu décerner une médaille d'Argent. Un jeune apprenti en 2^e année de CAP dont la passion pour le métier de cuisinier remonte à l'enfance. À 8 ans déjà, Valentin avait son modèle : un ami de sa mère, « grand cuisinier à la campagne » qu'il regardait faire lorsqu'il allait en vacances. Egalement prof de CFA, c'est lui qui lui donne l'envie et la vocation. Après le collège, il entre donc à la Faculté des Métiers. L'an prochain, il poursuivra son cursus pour obtenir son brevet professionnel et sera en alternance dans un restaurant semi-gastronomique, « Saveurs et saisons ».

Comme son modèle d'enfance, l'objectif de Valentin est de devenir plus tard prof de cuisine afin de transmettre, à son tour, son savoir-faire aux jeunes.

Et devinez à quoi Valentin consacre ses loisirs... à la cuisine !... En effet, il officie en tant que cuisinier de la troupe médié-



▲ Valentin PIROTTE aux fourneaux.

vale dont ses parents et lui-même font partie, qui reconstitue la vie au quotidien du Moyen-Âge à travers différentes activités. Ainsi, Valentin le cuisinier, s'intéresse aux recettes de l'époque et confectionne

les plats uniquement à partir des produits qui étaient alors utilisés. Son plat préféré, « un basic » dit-il : le bœuf bourguignon aux navets et panais, mariné à l'hypocras, un vin épicé au miel... Bon appétit !...

CITOYENNETÉ

Qu'est-ce qui change **à 18 ans ?**

La municipalité, en partenariat avec le collège Blaise Pascal, organise une journée d'information sur la citoyenneté et l'éco-citoyenneté à l'attention des jeunes, mineurs et majeurs.

Le but de cet événement est d'informer ces jeunes sur de nombreux sujets citoyens, d'évoquer avec eux des questions de société (écologie, vie associative...), de les sensibiliser aux institutions et au droit de vote... De marquer l'étape de leur majorité... Ces 18 bougies sont soufflées avec un peu plus d'émotions que les autres !

Le samedi 8 octobre 2011, au Ludion, nous vous attendons donc nombreux, jeunes et moins jeunes !

- **Dès 14h** : exposition sur la citoyenneté
- **À 15h** : projection d'une interview des collégiens de Blaise Pascal
- **À 15h30** : conférence animée par Maître Anne-Pascale VITALE, avocat du barreau de Paris et de New-York, Présidente de la commission pour l'Égalité des genres et des chances du Mouvement Européen
- **À 16h15** : remise officielle aux jeunes majeurs du livret de jeunes citoyens et de leur carte de vote par Monsieur le Maire
- **À 17h** : clôture de l'événement par le pot de l'amitié et échange entre les élus et les jeunes Villemoissonnais.

Budget supplémentaire 2011

**FONCTIONNEMENT**

Recettes supplémentaires : 541,7 k€	
Reprise d'excédent 2010	482,1 k€
Compléments (redevances, remboursements)	59,6 k€
Dépenses : 541,7 k€	
Ajustements divers	22 k€
Ajustement frais de personnel (remplacement d'agents absents)	50 k€
Dépenses imprévues	9,7 k€
Transfert supplémentaire à la section investissement (1)	460 k€

INVESTISSEMENT

Recettes : 0 k€	
Transfert de la section de fonctionnement (1)	460 k€
Mise en accessibilité arrêts de bus (transfert Agglo)	-150 k€
Subventions	12 k€
Emprunt	-330 k€
FCTVA	8,3 k€
Dépenses : 0 k€	
Remplacement chaudière Mousset	20 k€
Achat véhicule de transport	50 k€
Complément achat terrain pour logement social	50 k€
Mise en accessibilité arrêts bus (transfert Agglo)	-150 k€
Divers travaux bâtiments	8 k€
Divers	21,7 k€

pivo **bienvenue à...****ILS EXERCENT SUR LA COMMUNE...**

Avertissement : ces informations n'engagent que leurs auteurs et ne signifient pas une recommandation par la mairie.

Besoin d'un coup de pouce pour le quotidien ?

Faites-appel à « **L pour vous** » (société agréée). Des prestations de qualité, des tarifs compétitifs (par déductions ou crédits d'impôt de 50 %) et le sourire en prime !

Vous sont proposés :

- entretien de votre maison et travaux ménagers
- soutien scolaire
- garde d'enfants de plus de 3 ans
- accompagnement d'enfants de plus de 3 ans
- préparations des repas et courses
- promenade d'animaux de com-

pagnie pour les personnes dépendantes

- assistance administrative.

Agrément simple n° N/150411/F/091/S/025

Vous pouvez joindre Lauriane par téléphone au 06 84 41 24 60, par mail à contact@lpourvous.fr ou directement sur le site Internet www.lpourvous.fr

pivo **expression des élus non majoritaires**

Texte non parvenu

Exécution du budget 2010 (en k€) - Clôture des comptes

	RECETTES		DÉPENSES	
	Réalisées 2009	Réalisées 2010	Réalisées 2009	Réalisées 2010
FONCTIONNEMENT	5 297 (réalisées à 102%)	5 597 (réalisées à 103%)	4 624 (réalisées à 98%)	4 773 (réalisées à 96%)
INVESTISSEMENT	2 963 (réalisées à 99%)	1 860 (réalisées à 90%)	3 355 (réalisées à 97%)	2 202 (réalisées à 87%)
TOTAL	8 260	7 457	7 979	6 975

Ratios financiers/habitant (strate : communes de 3 500 habitants et plus)

Informations financières	Valeurs communales	Moyennes nationales de la strate (source : DGCL)
Dépenses réelles de fonctionnement	660,58	945,00
Produits des impositions directes	375,21	428,00
Recettes réelles de fonctionnement	760,61	1 131,00
Dépenses d'équipement brut	169,48	357,00
Encours de la dette	324,60	949,00
DGF	132,07	230,00

ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

PLU : la concertation se poursuit

Annoncée dans PIVO d'avril, la réunion publique prévue le 25 mai a dû être reportée suite aux remarques émises par la Préfecture sur le fait que nous devons alléger fortement notre projet de règlement PLU afin de libérer les possibilités de construction sur la ville.

Pour tenir compte de ces remarques, mais tout en préservant la qualité du tissu urbain existant de Villemoisson, nous avons retravaillé 3 axes : l'emprise au sol, les distances entre les propriétés et le pourcentage d'espaces verts par parcelle, de manière à permettre une plus grande souplesse en matière de construction sans remettre en cause le caractère aéré de notre habitat. Rappelons les principales orientations du PLU qui seront applicables après son approbation : intégration du règlement de la ZAC dans le règlement unique, unification des règles d'édification de clôtures, suppression des alignements (sauf sur le RD 117), homogénéisation des zones POS et PAZ, redéfinition des zones boisées. La présentation du règlement et du plan de zonage aux membres de la commission

urbanisme a eu lieu le 27 juin dernier et la réunion publique s'est finalement tenue le 30 juin au Manoir du Vieux Logis. Lors de la discussion publique ont été abordées l'identification des zones de commerce du centre ville et de la place Stalingrad, la localisation de l'aire de stationnement des gens du voyage le long de celle prévue par celle de Sainte-Geneviève-des-Bois, dans la vallée, la différence entre espace boisé classé inconstructible et espace boisé à préserver susceptible d'accueillir des équipements. M. le maire a insisté sur la position ferme et étayée à adopter face à la Préfecture pour défendre notre qualité de vie et ne pas permettre une densification débridée. La prochaine étape importante de la mise en œuvre du PLU sera l'adoption du projet par le Conseil municipal de septembre ; elle

marquera la fin des études et le commencement de la concertation formelle obligatoire avec le public. L'enquête publique sera alors lancée en février-mars 2012 pour une durée d'un mois, les conclusions du commissaire enquêteur devant être remises fin avril. Après la prise en compte des modifications éventuelles en fonction des avis émis lors de l'enquête publique et celles du Préfet à qui est adressé le rapport du commissaire enquêteur, le PLU sera définitivement approuvé par le Conseil municipal de juin 2012. Il sera exécutoire à compter de juillet 2012, dès la publication de la délibération, si nous ne rencontrons aucun obstacle imprévu. Dossier complet en ligne sur le site de la mairie : www.mairie-villemoisson.fr – Exposition en mairie.



PRATIQUE

Formalités d'urbanisme : le site Internet est là pour vous aider !

Vous désirez construire une maison, l'agrandir, créer une véranda, installer une piscine, poser un velux... Petits ou grands chantiers, quels que soient les travaux que vous projetez, vous devez effectuer un certain nombre de démarches administratives.

Le service urbanisme est à la disposition des particuliers et des professionnels pour les renseigner sur les droits à construire d'une parcelle, en fonction des règlements du POS ou du PAZ de la commune. De même, il a vocation à conseiller les habitants sur la faisabilité d'un projet afin que celui-ci, et les travaux qui en découleront, se réalisent dans les meilleures conditions possibles.

Cependant, avant de prendre rendez-vous avec le service, vous pouvez « visiter » le site Internet de la ville où vous trouverez à la rubrique « Urbanisme » de précieuses informations sur la chronologie des démarches à effectuer ainsi que tous les documents pour constituer votre dossier de demande d'instruction.

Ainsi, vous trouverez :

- un plan du POS sur lequel vous pourrez situer votre parcelle, connaître la zone dont elle fait partie, puis vous reporter au règlement afin de savoir si les travaux que vous envisagez sont possibles, imprimer un plan masse,
- tous les formulaires à produire (déclaration préalable, permis de construire, permis de construire modificatif, permis d'aménager, ...) en fonction de votre projet, ainsi que les notices s'y



rapportant, les délais d'instruction et la durée de leur validité,

- les obligations du pétitionnaire (affichage sur le terrain, déclaration d'ouverture de chantier, d'achèvement du chantier, de conformité, ...).

La rubrique urbanisme vous guidera également dans vos démarches si vous envisagez d'acquérir un bien ou de vendre le vôtre (droit de préemption sur la ville), certificats et attestations obligatoires

(assainissement, formulaire de l'état des risques naturels et technologiques, ...).

Enfin, vous trouverez dans la rubrique « Questions-Réponses » des indications sur des sujets concrets comme par exemple comment calculer la SHON, peut-on échelonner les travaux d'une maison individuelle, les obligations pour l'installation d'un abri de jardin, ...

www.villemeisson.fr - rubrique urbanisme/environnement

INTEMPÉRIES

Orages exceptionnels, les 4 et 5 juin 2011

La commune a subi un premier orage de forte intensité le samedi 4 juin en soirée. Plus de 30 mm d'eau sont tombés en 1 heure, sans grave conséquence.

Mais dimanche soir, ce sont 38 mm d'eau qui sont tombés en 25 minutes. Plusieurs

sous-sols ont été inondés et les réseaux d'évacuation d'eaux pluviales ont été saturés. Cependant, en deux heures, ils ont tout évacué.

Nous n'avons pas trouvé trace d'autant d'eau en aussi peu de temps. Au final, rien

de très grave mais ce fut impressionnant. Il faut remarquer que cet orage était assez localisé, ce qui n'a pas fait déborder l'Orge, bien que son débit soit passé de 6 m³/s à 20 m³/s en 30 mn, les inondations se produisant au-dessus de 36 m³/s.

VOIRIE



▲ Enlèvement de l'ancienne passerelle.

► Mise en place de la nouvelle passerelle acheminée en un seul morceau par convoi exceptionnel.

**Pont Émile BOUTON :**

la substitution des tabliers s'est déroulée durant le week-end de la Pentecôte et a nécessité l'interruption de toutes les circulations ferroviaires. Une vingtaine de Villemoissonnais ont assisté à ce moment à la fois impressionnant et émouvant puisque le pont route datait des années 1900. En cours, la réalisation de la chaussée et des trottoirs. La fin du chantier est prévue au 1^{er} août.

Et la réouverture ?

Le 20 juin, le maire conviait les riverains de la rue Émile Bouton et des rues avoisinantes à une réunion publique afin d'exposer leur avis. Plus de 100 personnes étaient présentes, représentatives des différents scénarii possibles : réouverture en double sens, en alternat, réouverture du seul sens montant (de Gallieni jusqu'à Forêt), réouverture uniquement piétonne et aux circulations douces. Dans l'intérêt

général, il a été décidé d'ouvrir aux circulations douces (1 voie piétonne et cyclable) et aux véhicules légers (1 voie, en alternat, priorité au montant) afin de ne pas isoler le « bas » de Villemoisson et contraindre ses habitants à un long détour vers les activités du centre ville. Rappelons que la réfection de la rue Émile Bouton est prévue cette année, avec l'aménagement d'un ralentisseur en partie haute.

BÂTIMENTS



▲
◀ **École maternelle LES ÉRABLES :** remplacement de l'ancien jeu pour tout-petits.



LOGEMENTS SOCIAUX



▲
Immeuble rue DU REPOS : la réalisation par Essonne Habitat des 7 logements sociaux est achevée et les nouveaux locataires ont emménagé.

◀ **École maternelle Émile BOUTON :** remplacement de l'ensemble des fenêtres.

SÉCURITÉ

Opération **tranquillité vacances**

Cet été, vous partez en vacances et vous craignez pour votre domicile en votre absence. Les services de police peuvent, sur demande, surveiller votre habitation au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Comme chaque année, dans le cadre du plan d'action de lutte contre les cambriolages, la campagne « Opération Tranquillité Vacances », organisée par les services de la police nationale, est renouvelée pendant tout l'été.

Pour bénéficier de ce service, **inscrivez-vous avant votre départ.**

Mais cette année, le commissariat de Sainte-Geneviève-des-Bois met également en place l'opération tranquillité vacances « Seniors » en direction plus particulièrement des personnes âgées qui ne partent pas en vacances et qui se retrouvent quelque peu isolées de par le départ en



congrés de leurs voisins ou de leur famille. À partir de la fiche de renseignements qu'elles auront remplie, des professionnels bénévoles de la police nationale établiront des contacts réguliers, voire individualisés par téléphone et organiseront des patrouilles si des circonstances particulières le justifient.

Ainsi, les personnes âgées qui le souhaitent peuvent remplir une fiche de renseignements sur laquelle elles mentionneront leur numéro de téléphone, le nom, l'adresse et le téléphone d'une personne à prévenir en cas de besoin.

Les policiers sont vos interlocuteurs privilégiés. N'hésitez pas à leur faire part des situations qui vous semblent inhabituelles. Ils sont là pour vous écouter, vous conseiller et vous aider.

Formulaires disponibles en mairie ou au commissariat de police.

COURS DE RELAXATION

Les cours de la première session de 12 séances de 2 heures au Manoir du Vieux Logis, salle La Fontaine, se sont achevés.

Le bienfait de ces cours, dispensés par un professeur attentif aux besoins de chacun (étude du corps de la tête aux pieds afin de se sentir mieux et de réagir différemment devant des événements divers), a beaucoup été apprécié par la quinzaine de personnes (Villemoisson-

naises et Villiéraines) qui y ont participé avec assiduité.

Aussi, la municipalité a décidé de reconduire ces cours à la rentrée prochaine. Les dates et horaires seront communiqués ultérieurement. Une participation vous sera demandée.

*Inscriptions auprès du service social de la mairie.
ATTENTION : 25 places maximum seulement.*



▲ Séance de décontraction pour de meilleures réactions.

« Journée bleue »

Dans le cadre de la semaine nationale des retraités et des personnes âgées, le CCAS organise

Judi 28 octobre
la « **Journée bleue** »
au gymnase des Érables

(animations diverses intergénérationnelles en collaboration avec le centre de loisirs)

DES ATELIERS POUR « BIEN VIEILLIR »

Vous êtes à la retraite, en bonne santé et attentifs à le rester ?

La CNAV (Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse), la MSA Ile-de-France (la protection sociale du monde agricole et rural) et le RSI Ile-de-France (Régime Social des Indépendants) vous proposent de participer à des ateliers mémoire, de prévention des chutes ou encore des conférences sur l'équilibre alimentaire et des conseils sur l'aménagement de votre logement. L'objectif est de vous aider à préserver votre autonomie et à prévenir

les effets du vieillissement. Ces activités sont encadrées par des professionnels de la prévention. À la fois pédagogiques et ludiques, elles sont conçues comme un temps d'échange et de convivialité.

Pour participer, appelez le PRIF* au 01 49 85 45 92

** Ces trois caisses de retraite sont rassemblées dans un nouveau groupement, le PRIF (Prévention Retraite Île-de-France).*

RECENSEMENT

Recrutements **d'agents recenseurs**

Pour procéder à l'enquête de recensement, la commune recrute 12 agents recenseurs.

En 2012, la commune procédera à l'enquête de recensement de la population. La collecte est exhaustive et porte sur l'ensemble des logements et de leur population. Elle débutera le 19 janvier pour se terminer le 18 février.

Le recensement permet de dénombrer la population d'une commune, de connaître la répartition de la population par sexe, âge, niveau d'études, emploi, composition des ménages et conditions de logements. Il permet de comparer l'évolution de la société par rapport au résultat du précédent recensement qui a eu lieu en 2007.

La réalisation des enquêtes de recensement repose sur un partenariat entre l'Insee et les communes : l'Insee organise et contrôle la collecte des informations, et les communes sont chargées de préparer et de réaliser les enquêtes de recensement. Les communes sont chargées de recenser les logements « ordinaires », les habitations mobiles et les sans-abris. En revanche, les « communautés » (résidence pour personnes âgées, ...) sont recensés par l'Insee.

L'Insee communiquera à la commune les premières estimations fin 2012 - début 2013, les données statistiques courant de l'été 2013, et la population légale fin 2013.

Pour procéder à l'enquête de recensement, la commune recrute 12 agents recenseurs qui seront chargés :

- de distribuer et de collecter les questionnaires à compléter par les habitants ;
- de vérifier, classer, numéroter et comptabiliser les questionnaires recueillis.

Pour être agent recenseur, il faut être majeur, disponible, ordonné, persévérant dans l'accomplissement des démarches à domicile. Les agents recenseurs sont également assujettis à une stricte obligation de confidentialité.

Les candidats doivent se faire connaître en mairie avant le 31 octobre 2011, en adressant une lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Maire - 22 avenue du Grand Orme 91360 Villemoisson-sur-Orge, ou à l'adresse mail suivante : personnel@mairie-villemoisson.fr



JUSTICE

Justice citoyenne : devenez assesseur en commission de discipline.

Le 1^{er} juin 2011, sont entrées en vigueur les dispositions réglementaires relatives à la présence parmi les membres de la commission de discipline des établissements pénitentiaires d'une personne extérieure à l'administration.

La loi pénitentiaire du 24 novembre 2009 permet donc dorénavant aux citoyens de participer aux commissions de discipline dans les établissements pénitentiaires. Le citoyen « assesseur » apporte au président de la commission le regard de la société civile sur la procédure examinée et donne son avis sur les sanctions disciplinaires qui peuvent être prononcées à l'encontre des personnes détenues.

Vous êtes majeur, en situation régulière, sans condamnation, sans lien de parenté avec une personne détenue ou un

personnel pénitentiaire, et n'exercez pas un métier judiciaire ou des forces de l'ordre ? Vous souhaitez devenir assesseur dans une commission de discipline d'un établissement pénitentiaire ? Déposez votre candidature auprès du chef d'établissement pénitentiaire ou du président du Tribunal de Grande Instance.

Renseignements complémentaires : Tribunaux de Grande Instance, Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires, www.justice.gouv.fr/rubrique « prison et réinsertion ».

À NOTER

Mairie, bureau de Poste : horaires d'été

Durant la période estivale :

- la mairie sera fermée les samedis matin, jeudis matin et vendredis après-midi du 30 juillet au 20 août
- l'annexe du bureau de Poste de Villemoisson sera fermée du lundi 1^{er} au samedi 20 août inclus. Réouverture le lundi 22 août à 14h.

Sortir à **Villemoisson**

FORUM

Journée des associations
Samedi 10 septembre/10h - 18h
et
Réunion des Présidents
Samedi 10 septembre/19h
Salle polyvalente des Érables

ANIMATION

Kermesse paroissiale par « Les Amis de Saint-Joseph »
Dimanche 18 septembre
11h - 18h30
Parc des Érables

ANIMATION

Soirée jeux franco-bénois par « Faire vivre une bibliothèque à Ekpè »
Samedi 24 septembre/18h - 22h
Le Ludion

SPORT

Rallye cyclotourisme par « L'Amicale cycliste »
Dimanche 2 octobre/6h - 17h
Départ du gymnase Émile Bouton

CONGRÈS DÉPARTEMENTAL

de l'Union Nationale des Combattants par « U.N.C »
Dimanche 2 octobre
10h/Le Ludion

ÉVÈNEMENT

Journée de la citoyenneté
par la municipalité
Samedi 8 octobre/à partir de 14h
Le Ludion

BROCANTE

25^e brocante du C.C.A.S
Dimanche 9 octobre/9h - 18h
Centre ville

EXPOSITION

« **L'eau et notre rivière l'Orge** »
par « Urbanisme et Qualité de Vie »
Samedi 8 octobre
et dimanche 9 octobre/9h - 18h
Le Ludion

THÉÂTRE

Pygmalion « Théâtre des Trois Rivières »
par la municipalité
Samedi 15 octobre 20h30
Le Ludion



ANIMATION

Thé dansant par « LA FNACA »
Dimanche 23 octobre
14h30 - 18h30/Le Ludion

THÉÂTRE

Dhoad (danse et musique gitans du Rajasthan) par l'EMC*
Samedi 5 novembre/21h/Le Ludion



EXPOSITION

Concours photos « l'Orge dans tous ses états » par la municipalité
Samedi 5 novembre
et dimanche 6 novembre
9h - 12h/14h - 18h/Le Ludion

* OUVERTURE DE LA BILLETTERIE DE L'ESPACE MARCEL CARNÉ

Samedi 10 septembre 2011 - 9h - 12h/14h - 17h

Modalités de réservation pour les spectacles proposés par l'EMC :

- sur place du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30
- par courrier (joindre à votre règlement une enveloppe timbrée à vos noms et adresse)
- le jour du spectacle (ouverture de la billetterie à partir de 20h, dans la limite des places disponibles).

Ouverture d'un atelier théâtre à « **L'ÉPI D'ORGE** »

L'association de théâtre amateur « L'Épi d'Orge » ouvre un atelier théâtre **pour adolescents** (à partir de 16 ans) en septembre 2011 à Villemoisson.

Il est possible de se pré inscrire dès maintenant en téléphonant au 06 87 89 78 15, ou en laissant ses coordonnées sur le site : <http://lepidorge.free.fr>

Les inscriptions définitives auront lieu lors de la journée des associations où les jeunes intéressés pourront rencontrer l'animateur de l'atelier.